

À l'ONU et dans ses relations bilatérales avec les pays arabes et Israël, le gouvernement canadien a tenté de rapprocher les deux parties quand les circonstances le permettaient. Il a continué de faire valoir que la légitimité des droits et des aspirations de chacune des parties doit être reconnue. Il a également réaffirmé son opposition à toute action unilatérale tentée par qui que ce soit pour forcer l'issue des négociations. Dans cette perspective, le Canada a fait part à Israël des inquiétudes que lui inspire l'adoption par la Knesset d'une « loi fondamentale » proclamant l'annexion de la partie est de Jérusalem. Il a également voté contre plusieurs résolutions politiques des Nations Unies, qui s'attaquaient aux pourparlers de paix en cours.

Les relations bilatérales du Canada dans la région se sont sensiblement améliorées après le règlement de la question du déménagement de son ambassade en Israël. Par la suite, plusieurs pays se sont montrés davantage intéressés à développer leurs relations politiques, commerciales et technologiques avec notre pays. Les exportations de marchandises canadiennes à destination des pays situés entre la Lybie et l'Iran se sont chiffrées à 1,05 milliard de dollars en 1980, comparativement à 768,6 millions de dollars en 1979. Les relations commerciales avec l'Arabie saoudite, l'Iraq, les États du Golfe et l'Égypte semblent particulièrement prometteuses, tandis que d'autres marchés de la région, comme Israël, ont conservé leur importance. Au mois de mars, le président de l'ACDI a effectué en Égypte une visite qui a eu pour effet de souligner l'aide croissante que le Canada accorde à ce pays. Le Premier ministre s'est rendu en Arabie saoudite, dans la République arabe du Yémen et en Égypte en novembre, tandis qu'une délégation saoudienne a séjourné à Ottawa au mois de juin pour participer à une session de la Commission économique mixte Canada-Arabie saoudite. Environ 50 % des importations canadiennes de pétrole proviennent toujours du Moyen-Orient bien que les approvisionnements iraniens aient cessé depuis le début de 1980.

Le sort des otages américains en Iran a continué de préoccuper grandement la communauté internationale pendant toute l'année. En janvier, les États-Unis présentaient au Conseil de sécurité un projet de résolution demandant que des sanctions sélectives soient imposées à l'Iran pour n'avoir pas rendu la liberté aux otages pris par les militants islamiques lorsque ces derniers s'étaient emparés, le 4 novembre 1979, de l'ambassade des États-Unis à Téhéran. Le 13 janvier, l'URSS opposait son veto à l'adoption de cette résolution, ce qui a incité les États-Unis à faire des démarches auprès de plusieurs gouvernements amis, dont les États membres de la CE, le Japon, l'Australie et le Canada, pour que les sanctions soient imposées à l'extérieur du cadre des Nations Unies. Dès le mois d'avril, on avait cessé d'espérer que l'évolution de la situation

constitutionnelle et politique en Iran puisse faciliter la libération des otages. Un certain nombre de pays, dont le Canada, ont par conséquent décidé d'adopter de façon concertée certaines mesures de représailles contre l'Iran. L'étape suivante a été franchie à la fin de mai, lorsqu'a été décrété un embargo sur les exportations; cependant qu'au Canada, le gouvernement se dotait d'une loi visant l'application de toutes les sanctions prévues dans la résolution du Conseil de sécurité à laquelle les Soviétiques avaient opposé leur veto. À l'automne, les Iraniens ont commencé à se montrer moins intransigeants, mais comme on ne pouvait encore espérer de règlement imminent, les sanctions sont demeurées en vigueur jusqu'à la fin de l'année.

Le 28 janvier, six employés de l'ambassade des États-Unis qui avaient réussi à ne pas se faire prendre et qui avaient été hébergés par des membres du personnel de l'ambassade du Canada et leur famille depuis novembre, parvenaient à quitter l'Iran à l'insu des autorités. Le même jour, l'ambassade du Canada était fermée temporairement et l'ambassadeur Taylor et les derniers membres de son personnel quittaient eux aussi l'Iran. En mars, le nouveau gouvernement canadien confirmait qu'une présence canadienne en Iran ne serait assurée à nouveau qu'après la remise en liberté des otages. Dans l'intervalle, l'ambassade du Danemark à Téhéran acceptait d'offrir, avec l'aide du personnel local de l'ambassade du Canada, des services d'assistance consulaire et administrative d'urgence pour protéger les intérêts canadiens à Téhéran. Le Canada n'a pas rompu ses relations diplomatiques avec l'Iran tandis que de leur côté, les Iraniens ont conservé une petite ambassade à Ottawa.

À la fin de septembre, le différend qui opposait l'Iran à l'Iraq a dégénéré en conflit armé. Les Iraquiens ont envahi la province du Khuzestan, riche en pétrole, et occupé le territoire bordant la frontière au Khuzestan et plus au nord. Des raids aériens ont été lancés contre les infrastructures et les installations pétrolières des deux pays. Pendant un certain temps, les exportations de pétrole en provenance des deux États belligérants ont été complètement interrompues, mais dès la fin décembre, il devenait possible d'un côté comme de l'autre de reprendre les livraisons sur une échelle restreinte. Au début des hostilités, on avait craint que les combats ne s'étendent à la région du Golfe et n'entraient la liberté de navigation sur cette voie d'eau vitale dont dépendent le monde industrialisé non communiste et de nombreux pays du tiers monde pour leurs approvisionnements en pétrole importé. Ces craintes ne se sont pas matérialisées, mais en fin d'année, tous les yeux étaient tournés vers la région du Golfe où l'instabilité allait croissant tout comme le risque d'affrontement des superpuissances. Les efforts déployés par les Nations Unies, par le Mouvement des non alignés et par la Conférence islamique, pour désamorcer le conflit, ont été vains.